

Quand le futur ne porte pas sur le procès qu'il actualise : futur d'*énonciation* et futur de *découverte*

Nous aimerions dans cette communication développer l'analyse de deux emplois du futur qui, à notre connaissance, n'ont pas fait l'objet de travaux spécifiques, et que nous nommons provisoirement emploi *énonciatif* et emploi de *découverte*. Le premier concerne le futur simple (1) et le futur antérieur (2) ; le second, le seul futur simple (3) :

(1) Mais n'est-il pas plus simple que j'aille à Paris ? Ma mère pourra trouver un prétexte pour m'y envoyer : ce *sera* un oncle qui me demande, une tante en train de mourir, une dame qui me *voudra* du bien. (Balzac, *La Vieille fille*)

(2) on ne voudra pas laisser partir Julien Sorel, on saura se couvrir des prétextes les plus habiles, on me répondra qu'il est malade, la poste *aura perdu* les lettres, etc., etc. (Stendhal, *Le Rouge et le noir*)

(3) (à un client qui lui demande un type de chaussures, une vendeuse répond :) : elles *seront* sur ce présentoir là-bas. (*apud* Saussure et Morency 2012)

En (1), *sera* et *voudra* sont à entendre comme '*ma mère dira que c'est un oncle (...), que c'est une dame qui me veut du bien*' ; en (2), *aura perdu* est à entendre comme '*on dira que la poste les a perdues*' : le futur porte non sur le procès de l'énoncé, mais sur une énonciation présupposée, située en ultériorité par rapport à t_0 .

A la différence d'un emploi de conjecture avec lequel on pourrait le confondre, le futur en (3) n'a rien d'épistémique ou d'évidentiel : la locutrice affirme que les chaussures se trouvent sur le présentoir. Notre hypothèse est que le futur dénote ici l'ultériorité du moment où l'interlocuteur sera en présence des dites chaussures.

Ces emplois relèvent tous deux du discours conversationnel et sont peu fréquents, ce qui explique peut-être qu'ils aient pu passer presque *incognito* des linguistes – nous avons seulement trouvé une rapide mention du premier dans Martin (1981) et dans Vuillaume (1998) ; l'exemple (3), quant à lui, est proposé par Saussure et Morency (2012) qui en font une analyse différente de la nôtre.

La description et l'explication de ces emplois seront conduites en appui sur un corpus d'occurrences authentiques (conversation, littérature) ; et dans les cadres théoriques d'une linguistique de l'*actualisation* qui pose que le futur a une valeur unique en langue, analysable, pour ce qui est de sa dimension temporelle, par les instructions [+PRÉSENT] [+ultériorité] qui placent prototypiquement le procès (mais pas obligatoirement) dans l'ultériorité (-r-), ultériorité calculée déictiquement à partir du t_0 de l'énonciation (-a) ; c'est l'interaction, dans le temps d'actualisation, de cette même valeur avec des éléments co(n)textuels différents suivant les énoncés qui permet au futur d'entrer dans la production d'effets de sens différents en discours : *ultérieur, hypothétique, narratif, conjectural*, etc., et, pour ce qui nous intéressera ici : *énonciatif et de découverte*.